La transformation numérique dans les ESMS, enjeux et obligations

Matinale du Club des Partenaires de l'URIOPSS Hauts de France

Jeudi 2 décembre 2021











Introduction de la matinale

• Séverine Dupont – Darras, Directrice adjointe de l'Uriopss Hauts-de-France









Table ronde

S'engager dans le virage numérique en santé

- La feuille de route nationale et la trajectoire adaptée au secteur médico-social
- Les priorités du Ségur de la santé
- Les leviers réglementaires et financiers
- Focus sur le programme ESM numérique
- La e-santé en région HDF
- Comment faire pour s'engager dans le virage numérique









Table ronde

Gérer les points de vigilance pour les ESMS et les questions structurantes en matière de SI

Les données : l'hébergement des données de santé et le RGPD...

Garantir la sécurité du SI: état des lieux, analyse des besoins, des solutions...









S'engager dans le virage numérique en santé

La feuille de route nationale et la trajectoire adaptée au secteur médico-social

Les priorités du Ségur de la santé

Les leviers réglementaires et financiers

 Odile Jamet, Directrice de projets secteur médico-social, Délégation Ministérielle au Numérique en Santé







Une gouvernance mobilisant l'ensemble des acteurs et animée par la DNS





Dominique Pon



Laura Letourneau



Olivier Clatz



Benjamin Luciani









Liberté Egalité Fraternité

Délégation ministérielle au numérique en santé

DNS















Les outils de la transformation numérique pour le secteur médico-social



Un « parcours de référencement » est mis en place par l'ANS, afin de valider la conformité des solutions logicielles dans le cadre du SEGUR numérique Couplé à la mise en place du système ouvert et non sélectif (SONS)



Un portage politique sans précédent avec la feuille de route du numérique en santé intégrant nativement le médico-social et le social



Un investissement historique de 600 M€ dans le cadre du SEGUR numérique pour le médico-social Un programme de soutien à l'équipement et montée en maturité numérique: le programme ESMS numérique



Une co-construction avec les industriels et les acteurs terrain: les Tasks forces
Des actions
d'accompagnement conduites au niveau national et territorial pour développer les usages du numérique

Un ensemble de leviers actionnés pour accompagner la transformation numérique dans le secteur médicosocial



Des mesures règlementaires pour rendre opposables les référentiels et ancrer l'usage du numérique dans les pratiques des professionnels Une ouverture du DMP aux acteurs du social et du médicosocial



Des **renforts** en ARS et auprès des opérateurs des ARS, au service des priorités du SEGUR numérique



La feuille de route du numérique en santé intègre nativement le médico-social et le social



ACTIONS

ORIENTATION A

ORIENTATION 1

EN SANTE

ONTENSIFIER RENFORCER LA GOUVERNANCE LA SECURITÉ ET DU NUMÉRIQUE L'INTEROPÉRABILITÉ DU NUMÉRIQUE EN SANTE

ORIENTATION 2

ACCELÉRER LE DÉPLOIEMENT DES SERVICES NUMERIQUES SOCLES.

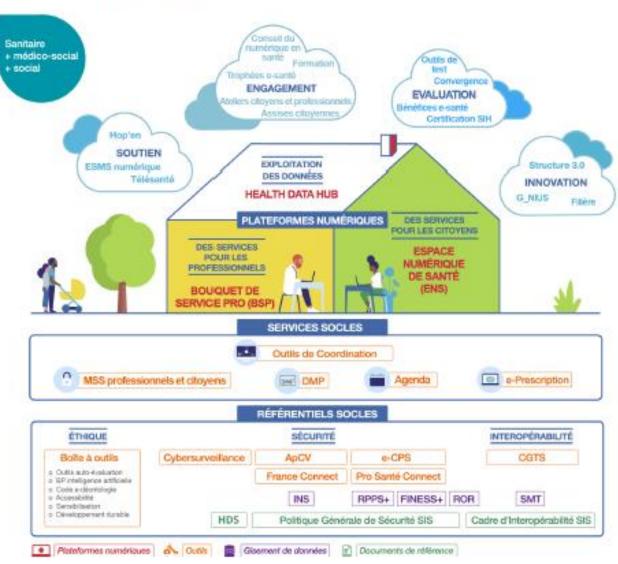
DÉPLOYER AU NIVEAU NATIONAL DES PLATEFORMES NUMERIQUES DE SANTE

ORIENTATION 3

SOUTENIR L'INNOVATION ET FAVORISER L'ENGAGEMENT DES ACTEURS



25 janvier 2021 : Publication de la trajectoire médico-sociale et de la doctrine technique du numérique en santé https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media_entity/documents/traj ectoire medico social 200125 vf-.pdf





Deux milliards d'euros : un investissement historique au service de la numérisation du parcours de soins





Le Ségur du Numérique en Santé a été créé dans l'objectif de généraliser le partage fluide et sécurisé des données de santé entre professionnels de santé et avec l'usager pour mieux prévenir et mieux soigner.

Ce programme viendra alimenter Mon espace santé, qui permet à chaque citoyen de disposer d'une vision consolidée de son parcours de soins afin d'être acteur de sa santé.







Des moyens historiques

Un investissement historique de 2 milliards d'euros

- 1,4 milliards pour le partage des données de santé (sur 3 ans)
- 600 millions dédiés au secteur médico-social (sur 5 ans)

100% financé par le Plan de Relance et Résilience Européen

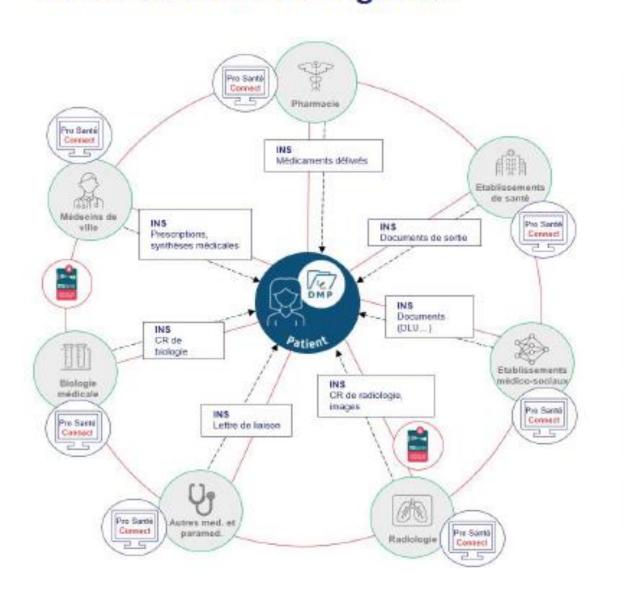


Une idée de la marche à franchir

De 10 millions à... 250 millions de documents échangés par an via le DMP et la Messagerie Sécurisée de Santé à fin 2023

Un programme co-construit avec les professionnels de santé et les éditeurs de logiciels





Couloir Structures concernées Laboratoires de biologie médicale (LBM) de ville Biologie médicale LBM hospitaliers Groupes de LBM Cabinets de radiologie Radiologie Plateaux techniques d'établissements de santé Cabinets libéraux de ville (généralistes et spécialistes) Médecine de ville Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) · Centres de santé ES publics, Etablissements à But Non Lucratif (EBNL) Etablissements et ES privés de santé Toutes activités confondues (MCO, PSY, SSR, HAD, MRC) **Etablissements** Tous les ESMS cités à l'article L. 312-1 du CASF médico-sociaux **Pharmacies** · Officines de ville → La planification des travaux est en cours pour les autres professions

médicales et paramédicales

Le Ségur numérique accélère le déploiement de la feuille de route du numérique en santé



SERVICES SOCLES



RÉFÉRENTIELS SOCLES



Ces services et référentiels socles permettront de renforcer la **sécurité** et développer l'**interopérabilité** des systèmes d'information de santé

Des nouveaux leviers pour débloquer de bout en bout les cas d'usage



	blissements de santé	Professionnels de santé	FOMO
Biologie Radiologi Etablisse de santé Médecins ville Pharmaci ESMS Autres me			ESMS
Nouvelles mesures Achat de l'Etat pour le compte des acteurs de l'offre de soins (SONS) Progr	amme SUN-ES Ave	venant 9 à la convention médicale	Programme ESMS numérique
Nouvelles mesures RÉGLEMENTAIRES Opposabilité des référentiels (Article L. 1470-5 du CSP) obligation d'	alimentation du DMP et d'envoi p	oplication de l'Article L1111-15 du ni par messagerie sécurisée de sa les professionnels de santé	u CSP : santé professionnelle et citoyenne
Évolution des Nouveaux dispositifs existants	critères numériques IFAQ Évol	t structure : renforcement du numérique rolution de la certification COFRAC (biologie)	Programme ESMS numérique





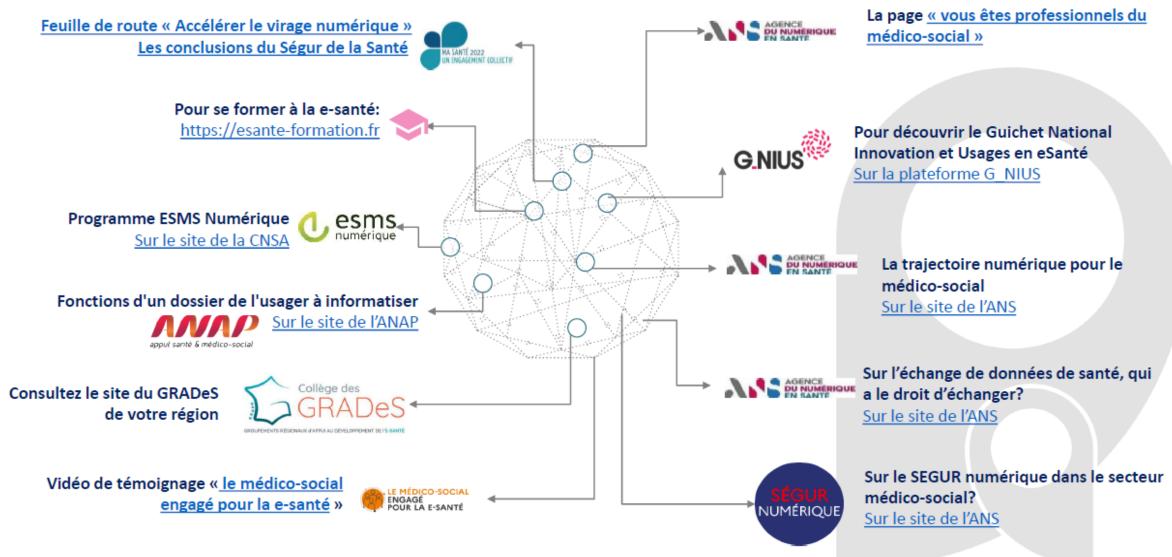


 La transformation numérique est en marche pour le secteur médico-social - en quelques chiffres





 Où retrouver les informations pour le numérique dans le secteur médico-social ?





S'engager dans le virage numérique en santé

Focus sur le programme ESM numérique

- Myriam Danyach-Deschamps, Responsable du programme ESMS numérique, Direction des établissements et services médico-sociaux à la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
- Hervé Leblanc, Responsable qualité et développement, Association Autisme et Familles

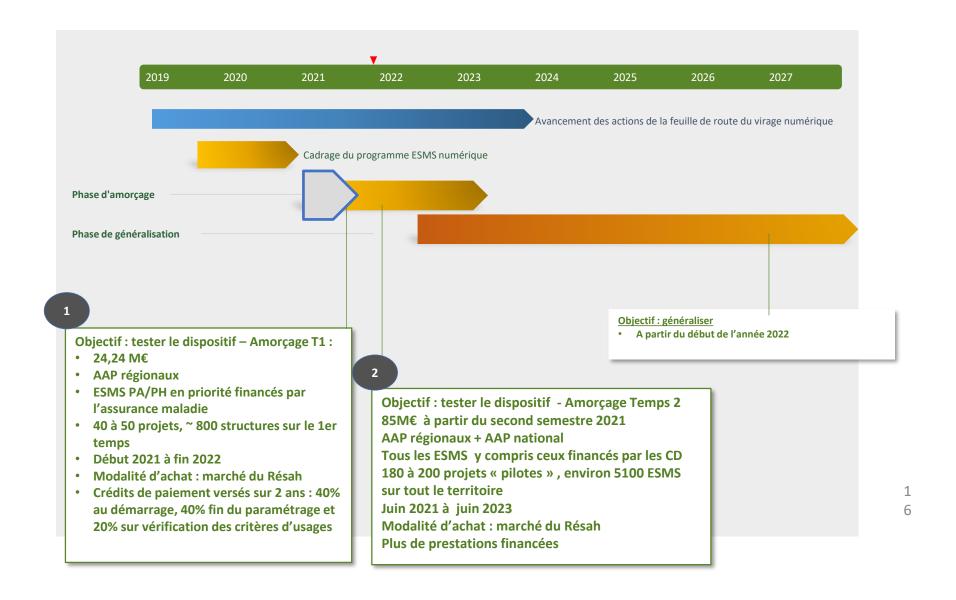






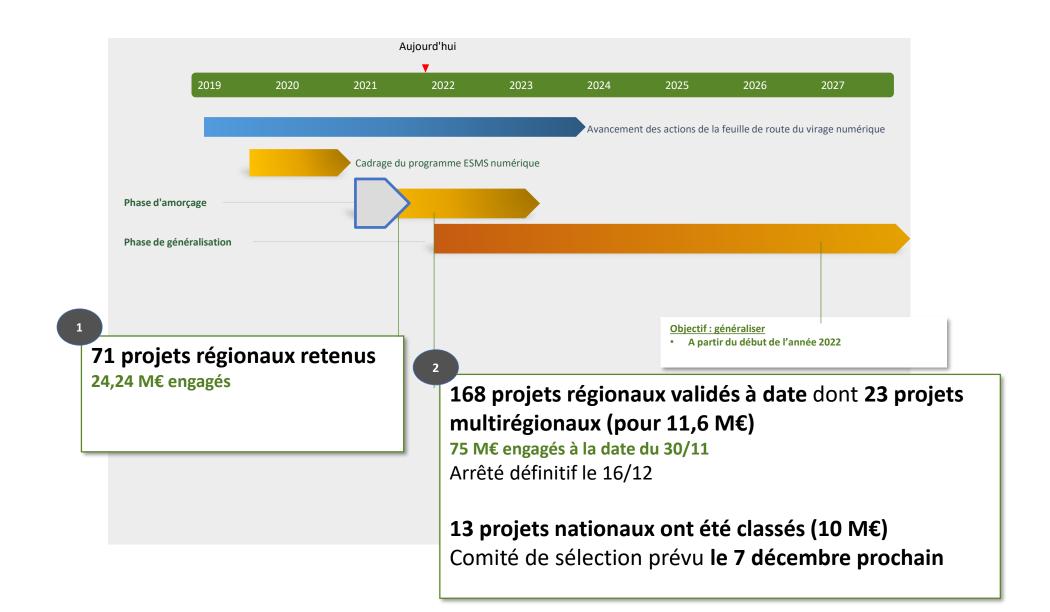


ESMS Les grandes étapes du programme ESMS numérique



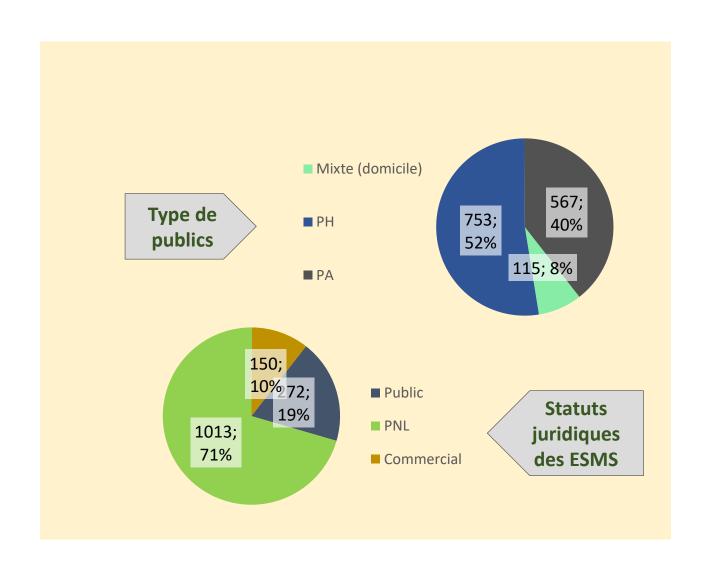


Les grandes étapes du programme ESMS numérique





Les résultats du temps 1 de la phase d'amorçage



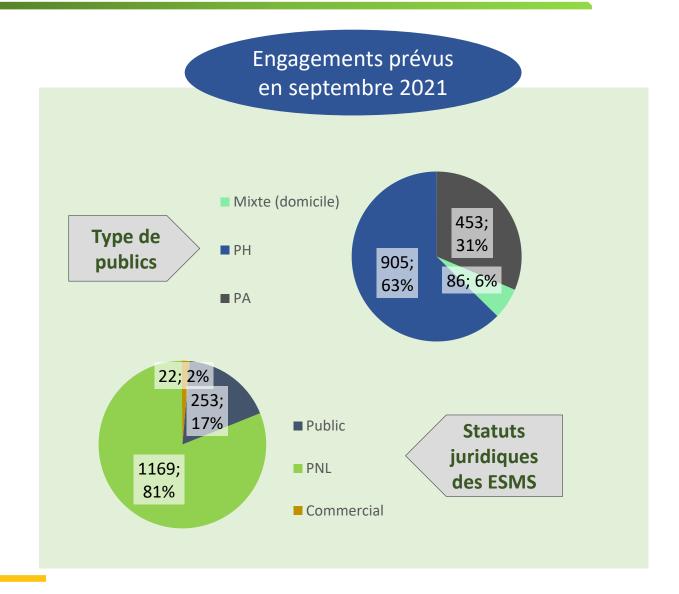
71 projets – 1435 ESMS – 24,4 M€

Projets socles

- Tous les projets intègrent la MSSanté
- La majeure partie des projets intègrent le DMP
- 1/3 des projets s'interfacent avec le téléservice e-prescription



Les résultats de la première partie du temps 2



64 projets – 1444 ESMS – 32,9 M€

Les résultats de la deuxième partie du temps 2 sont en cours d'analyse, le nombre de projets (64) est le même mais la composition a pu changer



ESMSnumérique Les résultats de l'AAP national

19 projets déposés

1 non éligible

3 non recevables

2 demandes reportées en 2023



13 projets en lice

Le nombre d'esms par projet se situe entre 50 et 450

- Personnes âgées et/ou Personnes en situation d'handicap
- Protection de l'enfance
- Personnes en difficultés spécifiques

Projets socles

- Tous les projets intègrent la MSSanté
- La majeure partie des projets le DMP
- Certains projets
 s'interfacent avec le
 téléservice e-prescription

Plateformes régionales

 Certains projets vont s'interfacer avec une ou plusieurs plateformes eparcours



S'engager dans le virage numérique en santé

La e-santé en région HDF

Comment faire pour s'engager dans le virage numérique

- Emmanuel Guilbert, Chargé de mission système d'information, service SI de santé et Maëlle Spannuet,
 Chargée de Projet Ségur Numérique,
 Direction de la stratégie et des territoires, ARS Hauts de France
- Véronique Szarzynski, Chargée de mission ESMS Numérique, GIP Sant& Numérique Hauts de France
- Marine Réquillart, Adjointe à la direction chargée du développement et des mutations Uriopss Hauts de France et en charge de la coordination du Collectif SI SMS HDF













1. Priorités Ségur

- a. La stratégie territoriale pour mobiliser tous les acteurs
- b. Les socles du Ségur dans la région et point sur les programmes nationaux

2. Les services numériques d'appui à la coordination autres / E-parcours







a.Le SEGUR numérique déployé dans les Territoires d'animation en santé

TAS Métropole-Flandre TAS Littoral TAS Hainaut TAS Artois Ternois Douaisis TAS Somme Montreuil TAS Aisne TAS Oise au RP 2017 Population Densité 746 100 1 033,5 475.1 401 038 218.4 55 977 100.4 45.2

Mon Espace santé pour le citoyen La mobilisation des établissements de santé (SUN ES)

L'engagement des établissements médico-sociaux (ESMS numérique)

La mobilisation de tous les professionnels des territoires en mode parcours autour de l'usager

Les Territoires d'Animation en santé (TAS) qui portent les territoires d'animation numérique (TAN)







a. La stratégie territoriale pour mobiliser tous les acteurs

Feuille de route régionale Ségur AM/ARS/Partenaires

- Depuis plusieurs années, AM et ARS, accompagné de son GRADeS travaillent ensemble en région HDF sur des feuilles de route DMP, MSS et INS
- Suite à l'ouverture de MES en juillet 2021, la région HDF est retenue territoire pilote, AM, ARS et GRADeS déploient un plan d'actions pour accompagner les différents acteurs (ES, PSL, ESMS, ...) sur les usages de MES
- L'ensemble des partenaires (Fédérations, URPS, Collectif ESMS, Usagers, Conseil régional, GIP SN, GCS AMEITIC) mobilisés sur les programmes nationaux et régionaux (MES, SUN-ES, ESMS numérique, e-Parcours)
- → Objectifs Segur : Consolidation et complétude des feuilles de route existantes sur les priorités Ségur pour convergence vers une feuille de route Ségur commune Assurance Maladie / ARS







a. La stratégie territoriale pour mobiliser tous les acteurs

Une équipe numérique en cours de constitution et en lien avec l'existant



1 ETP recruté sur le programme ESMS numérique, 2 ETP Ségur en cours de recrutement pour la coordination s'appuyant sur une équipe SI de Santé, les pôles de proximités des directions métier et départementales



Nomination de référent e-santé en CPAM, appui sur les conseillers informatiques et sécurité et les délégués AM



1 ETP recruté sur le programme ESMS numérique, 1 coordinatrice Ségur, 14 ETP Ségur et 1 référent cybersécurité en cours de recrutement s'appuyant sur une équipe e-santé existante



Renfort RH en cours via ReactU

Sur les TAN

Renfort RH au sein des GHT en cours via ReactU Référent numérique au sein des dispositif s d'appui à la coordination







Pilotage

régional

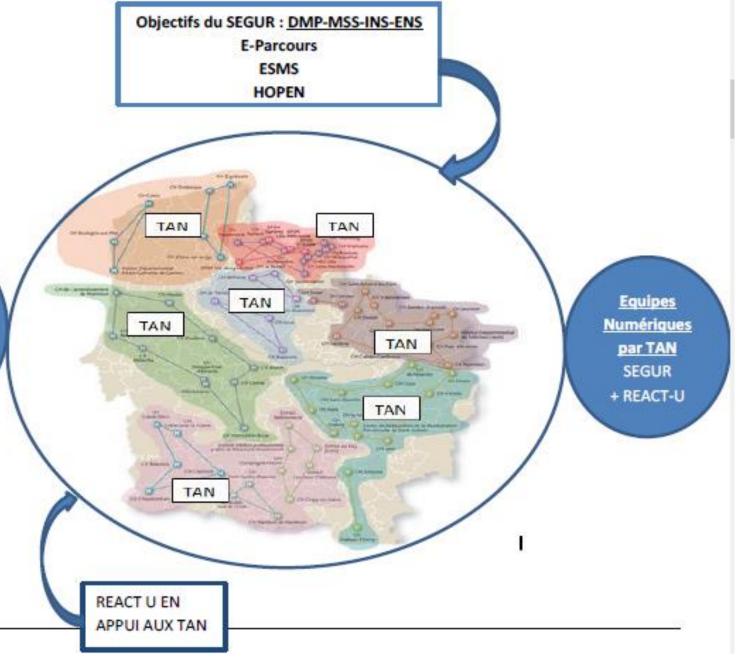
unifié

(ARS-AM-

Partenaires)

a. La stratégie territoriale pour mobiliser tous les acteurs

Animation territoriale des TAN









b. Les « socles » du SEGUR et les programmes nationaux

Suivi des indicateurs Bien identifié·e, bien soigné·e. NUMÉRIQUE [[][---1] **MS**Santé







2. Les services numériques d'appui à la coordination autres / E-parcours

Etat d'avancement

En 2021, état des lieux des services déployés dans les Hauts-de-France























Messagerie Instantanée



Vidéotransmission simple et en conférence



Dossier de coordination



Parcours Télésuivi « COVID »



Parcours latroprev



- Parcours VigilanS
- Parcours Nutri-Age









- livré en production et /ou utilisé
- en construction
- travaux non initiés

Téléconsultation



Téléconsultation avec dispositifs médicaux connectés



Téléexpertise





Etat d'avancement

Eléments de statistiques – Au 13 juin 2021

INSCRIPTIONS



- 2 014 médecins inscrits (comptes activés)
- 3 506 paiements en ligne effectués
- Professionnels en établissements
 - 5 595 professionnels inscrits
- Professionnels en ESMS
 - 1 133 professionnels inscrits

TÉLÉMÉDECINE

- 173 051 Téléconsultations
 - 77 257 Téléconsultations en ville
 - 88 329 Téléconsultations en EtS
 - 581 Téléconsultation et 1 960 Visios sécurisées en ESMS
- Depuis le 17 mars 2021, 200
 Téléexpertises dont
 - 129 expertises rendues



DOSSIER COORDINATION

- 242 893 dossiers de coordination
- 12 938 usagers se sont connectés à leur dossier de coordination avec une moyenne de 4,5 connexions par usager







IDENTITÉ

- 2 370 427 identités fédérées au niveau régional
- 4 698 398 rapprochements



DOCUMENTS

- 374 938 comptes rendus dont
 - 350 066 comptes rendus de biologie (majoritairement Tests PCR)
 - 18 303 comptes rendus d'imagerie
 - 4 908 comptes rendus ou fiches de consultation ou de visites

Perspectives

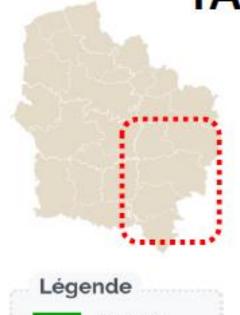
Mise à disposition des professionnels de santé de nouveaux services

Au niveau régional, un travail en cours sur la mise en place de nombreux parcours par les partenaires ... eparcours 350 DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination) Déploiement des premiers services en cours pour outiller les missions des DAC, outil de gestion des DAC ▶ en cours de paramétrage VigilanS (Prévenir le risque de récidive suicidaire / priorité Ségur) eparcours[®] Prototype réalisé, travail en cours avec le métier pour suivi des patients ▶ fin 2021 latroprev (Informatiser la conciliation médicamenteuse) Outillage du parcours par Bimédoc pour répondre aux besoins métier des acteurs ▶ suivi des patients avec cette solution prévue cet été Périnatalité Travail en cours sur 1er paramétrage de formulaires nécessaires aux parcours ► En attente de la présentation d'une solution complète par l'industriel Assure (Amélioration des SoinS d'Urgence en EHPAD) Etude de solutions pouvant répondre à l'expression de besoins réalisée par les acteurs

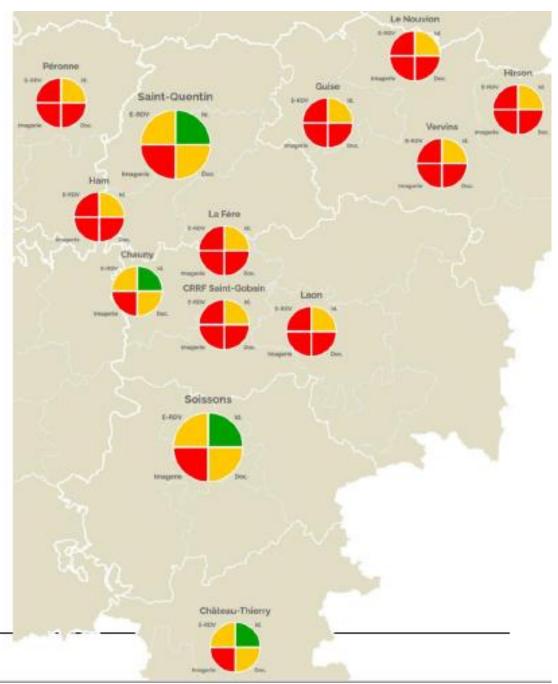




TAN de l'Aisne







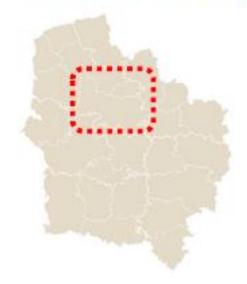




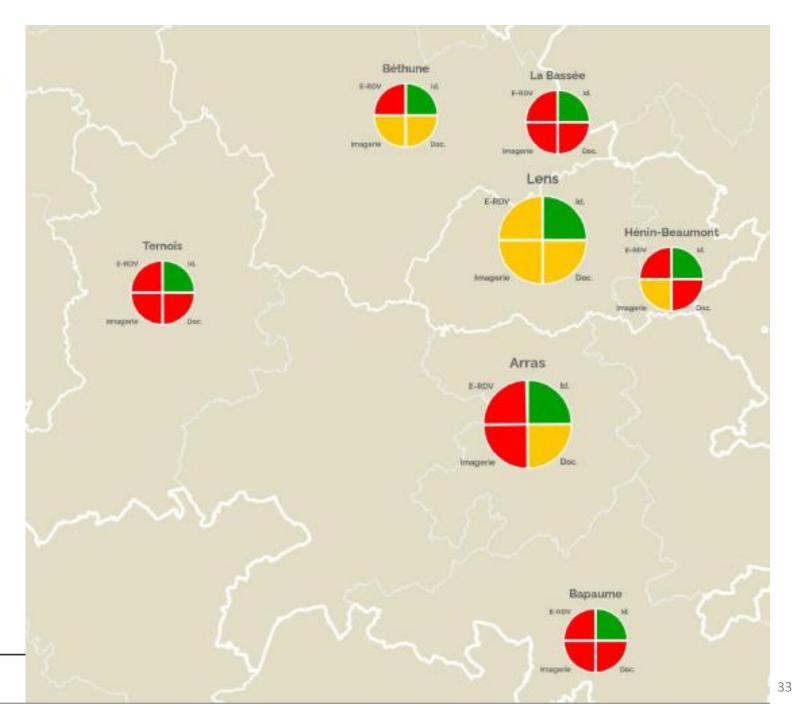




TAN de l'Artois







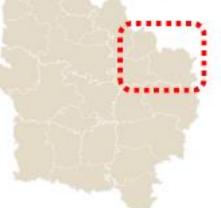




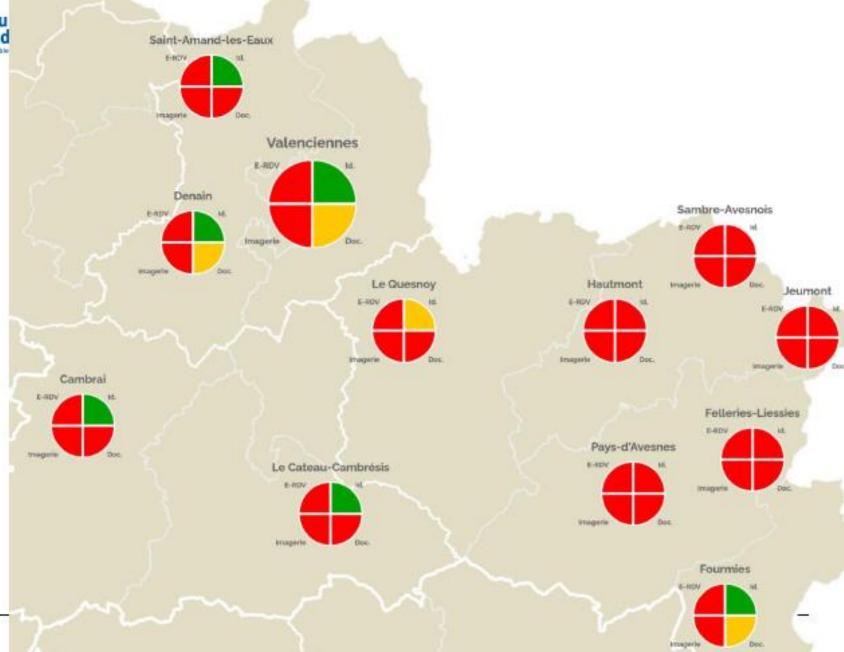


Avancement PREDICE

TAN du Hainaut-Cambrésis



Légende Déployé En cours Non déployé Non concerné







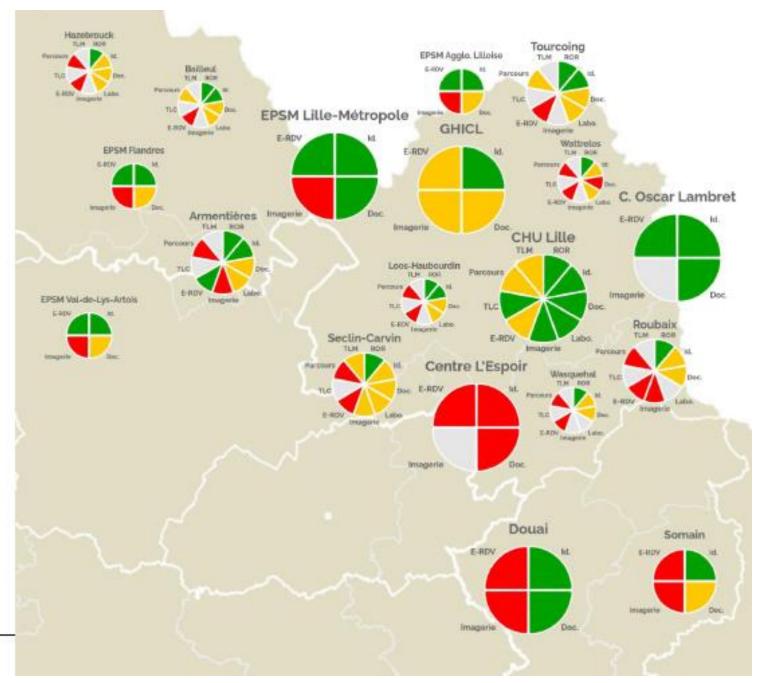


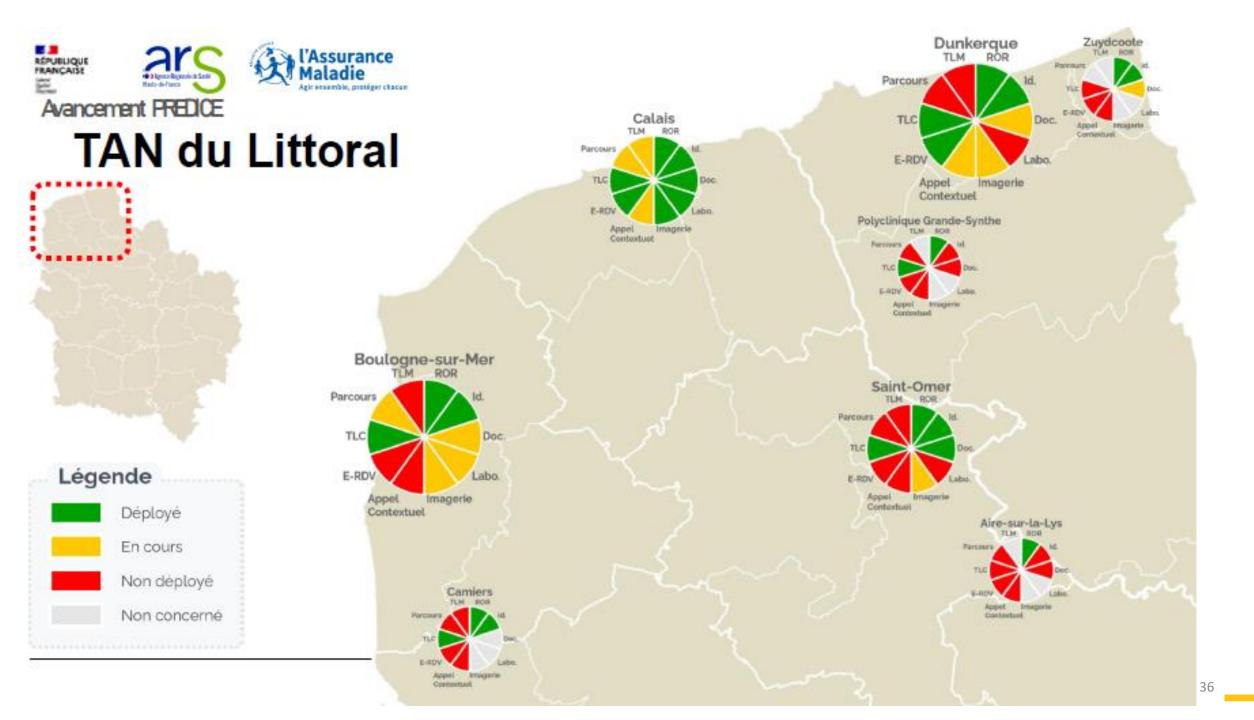


TAN de Lille









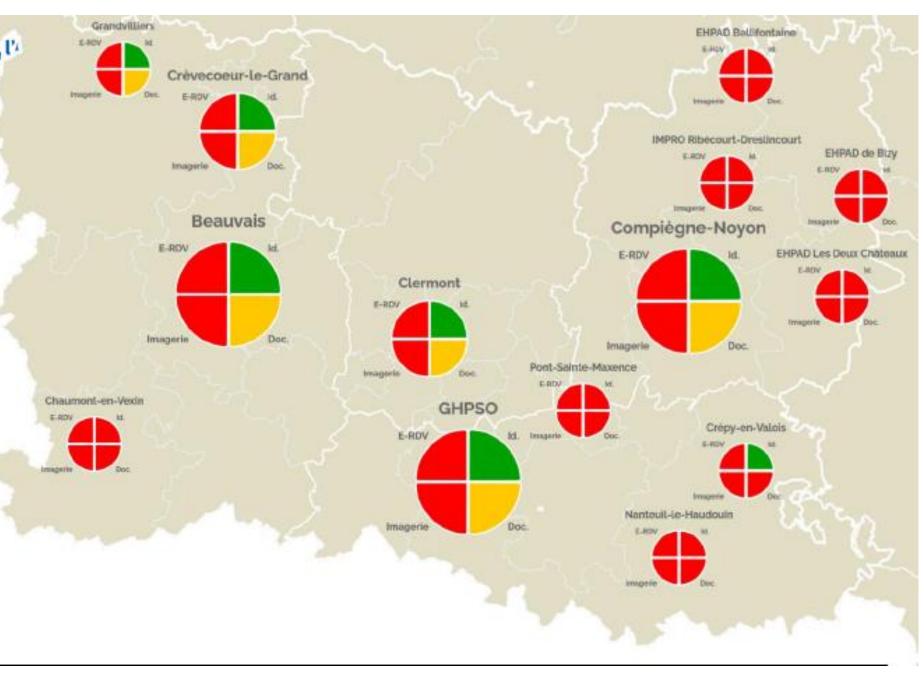


TAN de l'Oise



Non déployé

Non concerné



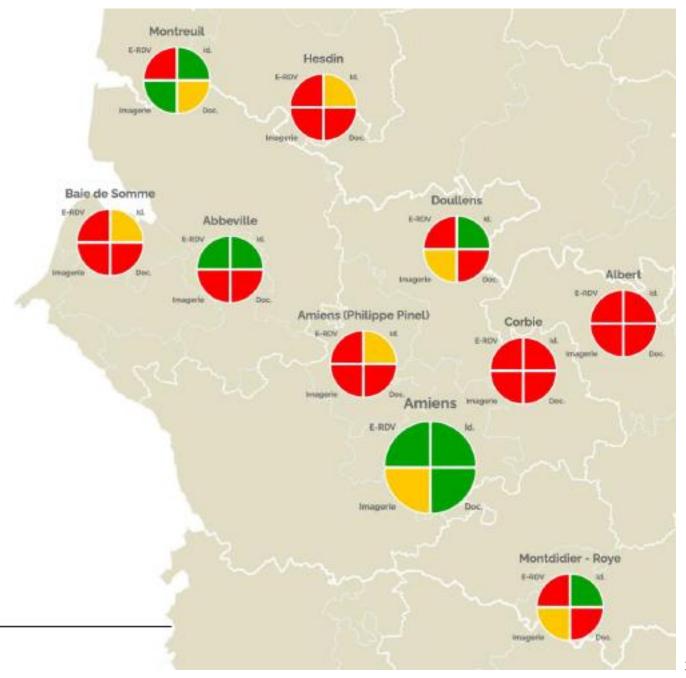




TAN de la Somme







Les missions de S&N HdF



Promouvoir les projets e-santé

- Jouer un rôle d'animation et de fédération des acteurs de la région autour de la stratégie régionale de e-santé
- Favoriser l'usage des services numériques dans les territoires



Assister/Accompagner nos membres

- Apporter des expertises en e-santé au service des acteurs de la région
- Contribuer à l'adéquation entre l'offre industrielle et la demande



Déployer les services e-santé en Hauts-de-France

- Promouvoir l'usage des services numériques performants en matière de santé au bénéfices des acteurs de santé et des usagers
- Proposer une offre e-santé qui respecte la confidentialité et la sécurité des données échangées et partagées
- Piloter et proposer des services qui répondent aux besoins des utilisateurs et des usagers du système de santé

• Les services adaptés au médico social





ViaTrajectoire











Votre contact : veronique.szarzynski@esante-hdf.fr www.esante-hdf.fr























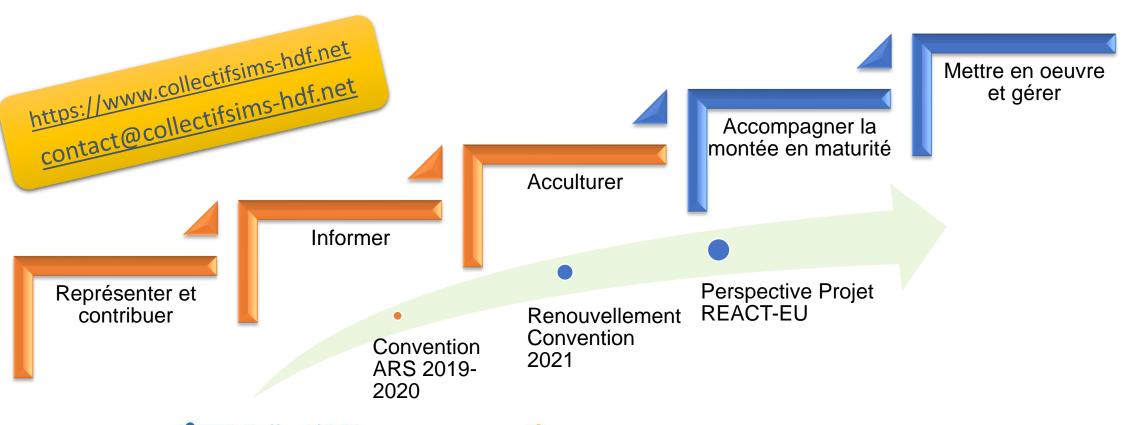






Enjeux partagés

- Ne laisser personne en route
- Proportionner les actions au regard des besoins
- Rechercher en permanence les complémentarités





















Gérer les points de vigilance pour les ESMS et les questions structurantes en matière de SI

Les données : l'hébergement des données de santé et le RGPD...

Garantir la sécurité du SI : état des lieux, analyse des besoins, des solutions...

- Jérémie Poutrel, Directeur Associé en charge du développement National de BUREO
- Jérémie Mineaux, Président de EIG
- Clémence De Block, Directrice Qualité de l'Accompagnement des Personnes et Communication de l'ASRL
- Jean-Marc Zorzi, Directeur général de l'association Cazin Perrochaud
- Fleur Vaquette, Déléguée régionale d'ADERE Hauts de France







Gérer les points de vigilance pour les ESMS et les questions structurantes en matière de SI

- La feuille de route ministérielle « Accélérer le numérique » de la stratégie « Ma santé 2020 » a fait ressortir de nombreux dysfonctionnements, notamment :
 - Le retard des ESSMS au niveau de la mise en conformité RGPD des traitements de données à caractère personnel opérés par eux
 - Des SI insuffisamment sécurisés et cloisonnés
 - De nombreux services numériques en santé n'offrant pas un niveau de sécurisation suffisant en ce qui concerne l'identification électronique
- Pour pallier ces dysfonctionnements, il est nécessaire de maîtriser :
 - Les fondamentaux et réflexes de mise en conformité RGPD
 - Les fondamentaux et réflexes en cas de cyber-attaques, de failles informatiques

Fondamentaux du RGPD et réflexes de mise en conformité

- Les bons réflexes à avoir
 - Référentiel CNIL pour la prise en charge médico-sociale des personnes âgées, en situation de handicap ou en difficulté publié le 24 mars 2021
 - https://www.cnil.fr/fr/publication-du-referentiel-pour-la-prise-en-charge-medico-sociale-personnes-agees-handicap-difficulte
 - Détermination des rôles du client ESSMS et de l'éditeur/prestataire au regard du RGPD
 :
 - sous-traitant
 - responsable de traitement
 - responsabilité conjointe



Fondamentaux du RGPD et réflexes de mise en conformité

- Identification des traitements de données à caractère personnel et pour chacun d'eux identification des réflexes à avoir :
 - Détermination de la base légale du traitement (a priori : l'intérêt légitime, le consentement ou le contrat)
 - Définition une durée de conservation raisonnable
 - Information des personnes concernées (au moment de la collecte de leurs données et au travers d'une politique de protection des données)
 - Tenue d'un registre des traitements
 - Conclusion des contrats de sous-traitance de données personnelles avec ses sous-traitants, en particulier le prestataire hébergeant les données
 - Mise en œuvre des moyens permettant aux personnes concernées d'exercer leurs droits
 - Analyse d'impact

Quelques mots sur l'ASRL

L'Association d'action sociale et médico-sociale des Hauts-de-France a été créée le 3 décembre 1959

Les professionnels de l'ASRL accompagnent dans l'accès à leur pleine citoyenneté et dans le respect de leur projet personnel, enfants, adolescents et adultes :

- **En situation de handicap** (déficience intellectuelle ou sensorielle, troubles du langage, troubles de la conduite et du comportement, troubles du spectre autistique, handicap psychique,...).
- En risque ou en situation de fragilité sociale, familiale, personnelle (prévention et protection de l'enfance et de la famille, mandat judiciaire de protection des majeurs)



La mise en conformité au RGPD

3 objectifs fondamentaux :

- Renforcer les droits des personnes accompagnées et des professionnels
- Protéger et sécuriser les données personnelles collectées et traitées au sein de l'ASRL
- Responsabiliser l'ensemble des acteurs

Un tremplin vers l'informatisation du Dossier Unique de l'Usager Interopérable (DUUI)

Un levier pour sécuriser le Système d'Information



Retour sur une démarche projet menée depuis 2018

2018 (entre juillet et décembre): Appui d'un cabinet externe (AMOA) :

Vers la réalisation d'un diagnostic des pratiques et la définition d'une feuille de route ASRL

Depuis 2019:

Structuration de la gouvernance et organisation interne

- Un référent interne ASRL
- Un DPO externe
- Un COPIL

Déploiement de la feuille de route ASRL





EXTRAIT DE LA FEUILLE DE ROUTE RGPD/ASRL





1. Généralités relatives au RGPD

- Mise en place du registre de traitements
- Définition de règles applicables à l'archivage et à la conservation des données
- Dispositif de veille (juridique/sécurité)
- Politiques et procédures de protection des données

(Mentions légales et politique de confidentialité, vidéosurveillance/protection, Droit à l'image, clause de confidentialité, ...)

2. Accompagnement des personnes

Informer les personnes accompagnées du traitement de leurs données personnelles ainsi que de leurs droits



Règlement Général pour la Protection des Données

Le Règlement Général pour la Protection des Données ce sont des règles qui protègent mes données personnelles.



Des données personnelles, c'est par exemple :

Mon nom, mon prénom, mon adresse, mon numéro de téléphone, ma photo.



Nom = Dupont Prénom = Marc Adresse = 54 rue des fleurs 59000 Lille Numéro de téléphone = 0320010203

En venant à [Nom de l'ESSMS] j'accepte que données personnelles soient utilisées par les professionnels.

Je suis aussi d'accord pour que [Nom de l'ESSMS] utilise mes données personnelles concernant ma santé : mes traitements, mon suivi médical, mes notifications MDPH....

Mes données sont partagées avec les professionnels qui s'occupent de moi à [Nom de l'ESSMS].



Mes données sont gardées et protégées pendant mon accompagnement à [Nom de l'ESSMS] et après mon accompagnement.

Elles sont protégées par des codes, des clés, des mots de passe et d'autres moyens.



Brochure en FALC



Mes données personnelles m'appartiennent, j'ai des droits :

 Je dois être informé de ce que [Nom ESSMS] fait avec mes données



- Je peux demander à voir mes données



- Je peux corriger mes données si elles sont fausses



- Je peux demander à ce que mes données soient effacées



 Je peux récupérer mes données lors de mon départ de [Nom de l'ESSMS]



 Je peux demander à [Nom de l'ESSMS] de ne plus utiliser certaines de mes données









• Définir les règles communes pour assurer la sécurité (logistique et physique) des données des personnes accompagnées (le partage d'information, la traçabilité, les règles d'habilitation afin que chaque personne n'ait accès qu'aux données dont il a besoin...)

L'acquisition et le déploiement du DUUII sera un excellent levier pour la mise en conformité sur l'axe Accompagnement

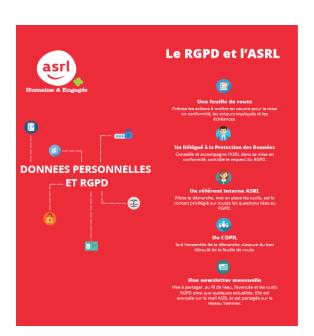
Ex: paramétrage du module administratif occasion de diffuser les bonnes pratique de collectes des données personnelles (pourquoi le livret de famille?)

3. Gestion des Ressources Humaines

Sensibiliser l'ensemble des collaborateurs au RGPD et aux bonnes pratiques en matière de protection des données personnelles.

Informer les professionnels du traitement de leurs données personnelles ainsi que de leurs

droits.



Flyer RGPD



Newsletter mensuelle



Base de données commune

Sharepoint





4. Systèmes d'information

Formaliser une politique de sécurité des systèmes d'information

 Formaliser la procédure de détection et de notification de violation des données personnelles

• Formaliser la charte informatique et s'assurer de son application

Fondamentaux du RGPD et réflexes de mise en conformité

- La certification HDS (Hébergement de données de santé)
 - Une certification HDS est requise lorsque les conditions cumulatives détaillées ci-après sont réunies. L'hébergement doit concerner des :
 - Données de santé à caractère personnel
 - Collectées à l'occasion d'activités de prévention, de diagnostic, de soins ou de suivi social et médico-social
 - Pour le compte de personnes physiques ou morales à l'origine de la production ou du recueil de ces données ou pour le compte du patient.
 - Lourdes sanctions en cas de non-recours à un hébergeur HDS obligatoire
 - La mise en œuvre pratique de l'hébergement certifié HDS

FAQ champ d'application du cadre juridique de l'hébergement de données de santé : <u>ici</u>

Les réflexes en cas de cyber-attaques, de failles informatiques

- En amont
 - L'importance de la prévention
 - Sensibilisation (travail de pédagogie auprès des utilisateurs)
 - Actions
 - Antivirus et firewall
 - Sauvegardes (redondance)
 - Plan de reprise d'activité (PRA)
 - Plan de continuité d'activité (PCA)
 - Une arborescence claire et cloisonnée entre les directions avec un système de mots de passe efficace)



Accédez au webinaire « Cybersécurité dans le secteur médico-social » <u>ici</u>

Les réflexes en cas de cyber-attaques, de failles informatiques

Après

- La déclaration de l'incident et la demande d'appui
 - Décret n°2016-1214 du 12 septembre 2016
 - Arrêté du 30 octobre 2017
 - Ordonnance n° 2020-1407 du 18 novembre 2020)
 - Portail des signalements des évènements sanitaires indésirables :
 https://signalement.social-sante.gouv.fr / Espace « Professionnels de Santé »
- La notification de violation des données personnelles à la CNIL (cadre RGPD) : <u>ici</u>
- La plainte pénale
- La déclaration du sinistre à son assurance qui implique la souscription à une assurance incluant les cyber risques



- Portail cyberveille-santé : ici
- Fiche « Prévention contre les maliciels » : ici
- Fiche « Agir contre un maliciel » : ici





association



• Qui sommes nous ?

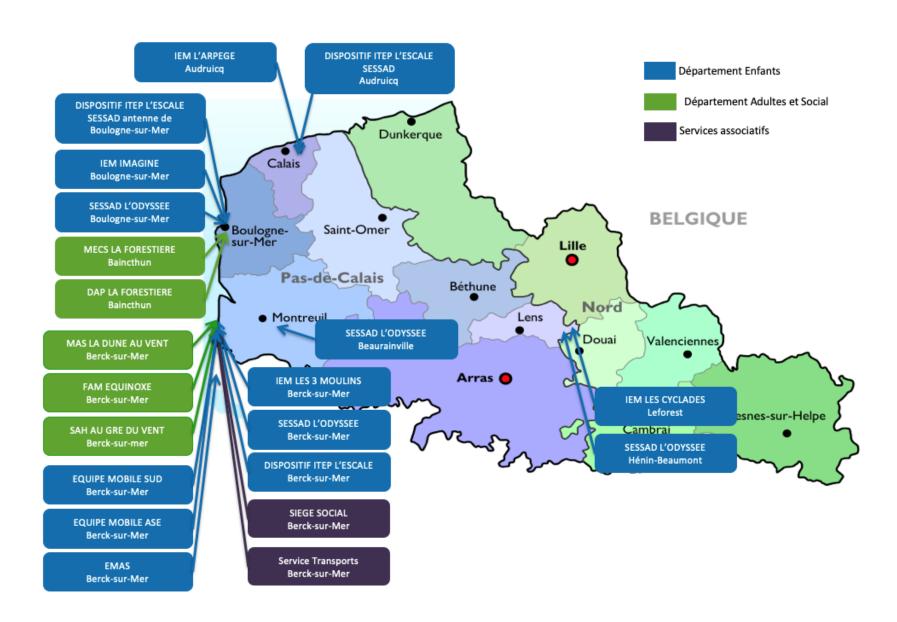
Créée en 1892 et reconnue d'Intérêt Général, l'Association intervient dans les domaines du handicap moteur chez l'enfant et l'adulte, des troubles du comportement chez l'enfant et la protection de l'enfance

L'association en chiffres





Les établissements et services



La gestion du système d'information

Historique associatif:

- ✓ Serveurs au siège social
- √ 1 poste d'informaticien
- ✓ 2 applications métier développées en interne RH/Planning et Dossier Usagers
- ✓ Transformation et transition numérique en cours mais à accélérer

2019

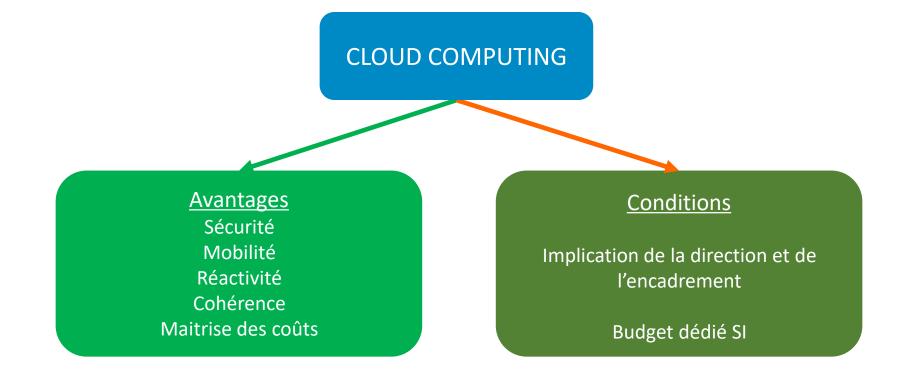
- Départ de l'informaticien
- > Applications métiers obsolètes
- Choix du partenaire unique :
 - 1- mise en place de l'infogérance
 - 2- accompagnement au schéma directeur à 5 ans

2020

- Hébergement des données externalisation
- Arrêt des serveurs au siège
- Gestions des liens Internet et du MPLS externalisation

2021

- Déploiement sur l'ensemble des sites
- Pilotage du projet par un chef de projet dédié
- Gestion de l'infogérance et de l'hébergement par un partenaire unique chez l'hébergeur et en complémentarité avec l'éditeur de logiciel

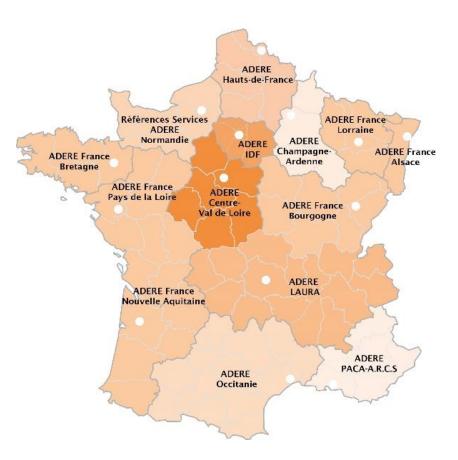


LE RÉSEAU ADERE

" le réseau d'achat partagé "



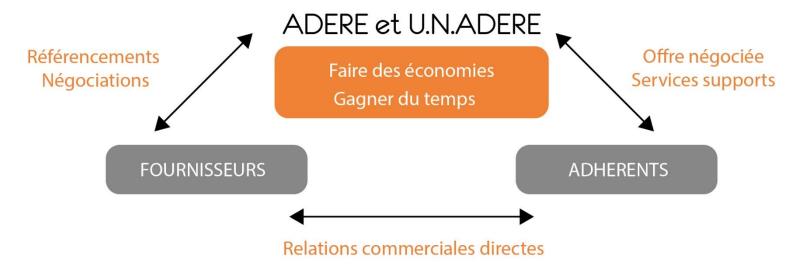
- Lancement du groupement d'achat en 1991 avec la création de l'Association en 1992 en Auvergne-Limousin
- De 2002 à 2015 : multiplication des ADERE dans les régions avec une couverture nationale depuis 2016
- 2010 : Création d'une Union Nationale ADERE, U.N.ADERE
- **2021**: 6 100Adhérents / + 50 salariés



Projet Associatif







... pour soutenir la pérennité et le développement au profit des publics bénéficiaires (salariés, collaborateurs, clients, usagers...)

LE RÉSEAU ADERE

" le réseau d'achat partagé "

Pourquoi adhérer



Réaliser des économies

- ✓ Principe de mutualisation & de massification des achats
- ✓ → Mercuriale « Meilleures Ventes »
- ✓ Tarifs identiques quelle que soit la taille ou la situation géographique de la structure
- Optimiser son temps
- Outil de commande en ligne et comparatifs tarifaires
 - ✓ Conseil / Information (sur les obligations réglementaires, par exemple)
 - ✓ Etablissement de devis pour un projet de construction / restructuration
 - ✓ Accompagnement personnalisé (demande de devis, mise en contact fournisseurs)
 - ✓ Recentrer le travail de vos équipes sur le cœur de métier
- Etre acteur de sa politique d'achats en interne
 - ✓ Offre adaptée aux besoins des adhérents
 - ✓ Libre choix des fournisseurs, sans engagement



Nous vous remercions de votre participation







